

### **SEANCE DU 28 MARS 2014**

L'an deux mil quatorze et le vingt huit mars à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de Reviers, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Daniel GUÉRIN, Maire.

**Présents** : Messieurs Daniel GUÉRIN, Alain LEBAS, Jacques BOURDEL, Jean-Jacques DERAINE, Arnaud DOLLEY, Michel HODIERNE, Christophe MOSQUERON, Marc PRIOULT Mesdames Marie HUYGHE-BOULET, Cendrine TANQUERAY, Corine BISSON, Danine LASTELLE, Odile CHAZEL.

**Absent** :

**Absentes excusées** : Mesdames Laurence FRAS et Dominique BOUGLÉ

**Pouvoirs** : Madame Bouglé donne son pouvoir à Monsieur Prioult

Madame Fras donne son pouvoir à Madame Huyghe-Boulet

Madame Corinne Bisson a été élue secrétaire.

### **DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Préalablement à l'élection des Adjoint, le Conseil Municipal a délibéré sur le nombre d'adjoints à élire pour la nouvelle mandature.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de fixer à QUATRE le nombre d'Adjoints au Maire.

### **ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**



**3. Election des adjoints**

Sous la présidence de M. Levrain, Daniel élu(e) maire (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre adjoints au maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

**3.1. Election du premier adjoint**

**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 06
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 15
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 0
- e. Majorité absolue 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>Haughe, Bodel</u>	<u>14</u>	<u>quatorze</u>
<u>Levrain, Marie</u>	<u>1</u>	<u>un</u>
<u>Levrain, Marie</u>		
<u>Levrain, Marie</u>		
<u>Levrain, Marie</u>		

**3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]
- e. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

**3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

**3.1.4. Proclamation de l'élection du premier adjoint**

M. Marie Haughe Bodel a été proclamé(e) premier adjoint et immédiatement installé(e).

<sup>7</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquiescée au premier tour.

**3.2. Election du deuxième adjoint**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 08
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 09
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 15
- e. Majorité absolue 8

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres
<u>Debraine, Jean-Jacques</u>	<u>13</u>	<u>treize</u>
<u>Levrain, Marie</u>	<u>2</u>	<u>deux</u>
<u>Levrain, Marie</u>		
<u>Levrain, Marie</u>		
<u>Levrain, Marie</u>		

**3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]
- e. Majorité absolue

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

**3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS En toutes lettres

**3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint**

M. Jean-Jacques Debraine a été proclamé(e) deuxième adjoint et immédiatement installé(e).

**3.3. Election du troisième adjoint**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 08
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 15
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 09
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] 15
- e. Majorité absolue 8

<sup>8</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquiescée au premier tour.

<sup>9</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquiescée au deuxième tour.

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>13</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>14</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième adjoint

M. S. Jacques Bouclet a été proclamé(e) quatrième adjoint et immédiatement installé(e).

4. Observations et réclamations <sup>15</sup>

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

5. Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 22.11.2020 à 18h00 heures, minutes, en double exemplaire <sup>16</sup> a été, après lecture, signé par le maire (ou son remplaçant), le conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

Le maire (ou son remplaçant),

Le conseiller municipal le plus âgé,

Les assesseurs



<sup>13</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquiescée au premier tour.

<sup>14</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquiescée au deuxième tour.

<sup>15</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexée, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au titre du paragraphe « Observations et réclamations ».

<sup>16</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'Etat.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
L. E. B. S.	13	T. R. S. A. S.
E. B. A. S.	2	D. A. S. A.
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>11</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>12</sup>

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

3.4.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint

M. A. L. L. A. S. a été proclamé(e) troisième adjoint et immédiatement installé(e).

3.4. Élection du quatrième adjoint

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] .....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
D. A. S. A. S.	3	T. R. S. A. S.
P. O. U. S. V. A. L.	9	M. B. A. P.
E. B. A. S.	3	L. E. B. S.
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>11</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquiescée au premier tour.

<sup>12</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquiescée au deuxième tour.

## DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AUX E.P.C.I

Monsieur le Maire invite de conseil municipal nouvellement installé à procéder à l'élection de ses représentants au sein de l'assemblée délibérante des établissements publics de coopération intercommunale. Les délégués élus sont les suivants :

	<i>Titulaire</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ORIVAL</b>	Daniel GUERIN	Marie HUYGUE - BOULET	
<b>SDEC</b>	Alain LEBAS	Danine LASTELLE	
<b>SMAEP du Vieux Colombier</b>	Jean-Jacques DERAINE	Michel HODIERNE	Dominique BOUGLÉ
<b>Centre de gestion de la fonction publique</b>	Michel HODIERNE	Alain LEBAS	
<b>COMITE SOUVENIR JUNO</b>	Michel HODIERNE	Christophe MOSQUERON	
<b>Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères (SIDOM).</b>	Corinne BISSON		Laurence FRAS et Marie HUYGHE-BOULET
<b>Natura 2000</b>	Corinne BISSON	Jacques BOURDEL	

## ELECTION DES MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal a élu comme suit les membres du Centre Communal d'action Sociale  
Ont été élus

- Président : Monsieur Daniel GUÉRIN
- Madame Marie HUYGHE-BOULET Marie
- Madame Laurence FRAS
- Madame Odile CHAZEL
- Madame Cendrine TANQUERAY
- Madame Danine LASTELLE
- Monsieur Alain LEBAS

Les membres du Conseil Municipal ont pris note que le Maire devra désigner cinq membres supplémentaires parmi les administrés participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

## DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

FINANCES	Laurence Fras/Cendrine Tanqueray/Marc Prioult
VOIRIES	Jean-Jacques Deraine/Alain Lebas/Jacques Bourdel/Arnaud Dolley
TRAVAUX	Michel Hodiernne/Alain Lebas/Jacques Bourdel/Christophe Mosqueron
ECOLE	Marie Huyghe-Boulet/Corinne Bisson/Daniel Guérin/Arnaud Dolley
FORMATION/CULTURE/LOISIRS	Corinne Bisson/Odile Chazel/Alain Lebas
ENVIRONNEMENT/URBANISME	Arnaud Dolley/Jean-Jacques Deraine/Michel Hodiernne
COMMUNICATION	Cendrine Tanqueray/Danine Lastelle/Arnaud Dolley/Corinne Bisson
CORRESPONDANT CRISE ERDF	Alain Lebas/Jean-Jacques Deraine
CORRESPONDANT DEFENSE ET PROTECTION CIVILE	Michel Hodiernne
APPELS D'OFFRES	Michel Hodiernne/Alain Lebas/Jacques Bourdel/Christophe Mosqueron
ASSAINISSEMENT	Jacques Bourdel/Dominique Bouglé
JEUNESSE ET SPORT	Arnaud Dolley/Alain Lebas/Corinne Bisson/Dominique Bouglé/Odile Chazel
ANCIENS COMBATTANTS	Michel Hodiernne/Christophe Mosqueron